



RETOUR DE NOS ATHLÈTES

Joannie Rochette : « La bataille a été plus dure que prévu »

Un premier contingent d'athlètes olympiques est arrivé à 19h lundi à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau en provenance de Vancouver.

Gilles Vachet

vachetg@ruefrontenac.com

Il fallait voir la foule nombreuse pour les accueillir et les féliciter de leurs belles performances aux Jeux olympiques la semaine dernière.

Il y avait le duo Bruce Davison et Jessica Dubé, Cinthya Phaneuf et Joannie Rochette, du patinage artistique, et les médaillé(e)s d'or Jasey Jay Anderson (surf des neiges) et Heather Moyse (bobsleigh).

Évidemment, tous les yeux étaient rivés sur Joannie Rochette qui, on le sait, a remporté une médaille de bronze après le décès subi de sa mère qui a secoué la planète entière durant la dernière semaine des Jeux.

« Je ne sais pas encore comment j'ai fait pour passer au travers de cette dure épreuve, a déclaré Rochette lors de son allocution devant les nombreux médias présents. Il fallait que je reste forte pour continuer à performer. Ma mère était non seulement ma plus grande admiratrice, mais aussi ma meilleure amie.

« Seulement, il n'était pas question que j'abandonne après avoir réussi à me rendre aussi loin. Ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de gagner une médaille aux Jeux olympiques. Quand j'ai quitté le Québec pour Vancouver, je voulais gagner la bataille, mais avec le décès de ma mère, elle a été beaucoup plus dure que je le pensais. »

Aucun regret

À ses deuxième Jeux olympiques, Rochette s'est dit fière de sa prestation.

« Je ne regrette absolument rien, a-t-elle ajouté. Je ne pourrai jamais

dire que j'ai raté mon coup. Si ma mère était encore en vie, elle serait sûrement fière de moi. Elle m'a toujours encouragée dans les bons comme les mauvais moments. »

Première patineuse canadienne depuis Elizabeth Manley en 1988 à décrocher une médaille olympique dans le concours individuel, Rochette vivra des moments sombres au cours des prochains jours puisqu'elle assistera aux funérailles de sa mère qui seront célébrées dans son patelin de l'île Dupas à Berthierville.

« J'avais hâte de revenir à la maison pour revoir mes amis et ma famille, mais là, je veux vivre mon deuil avec les gens que j'aime, a-t-elle dit. J'ai besoin de mon intimité pour passer au travers de cette dure épreuve. »

Anderson offre ses sympathies

Appelé à son tour à s'adresser aux médias, Jasey-Jay Anderson a d'abord tenu à souligner le grand courage de Joannie Rochette.

« En performant malgré le décès de sa mère, elle a montré qu'elle était capable de surmonter de très gros obstacles et c'est là qu'on peut distinguer de très grands athlètes. Je la félicite pour le défi qu'elle a su relever et je lui offre mes condoléances de même qu'à toute sa famille. »

On sait qu'Anderson a finalement remporté sa première médaille olympique, une d'or en surplus, samedi en slalom géant parallèle dans des conditions climatiques exécrables à Cypress



PHOTO PASCAL RATTHÉ

Mountain.

Nombreux étaient les amis et membres de sa famille du Mont-Tremblant à lui rendre hommage lundi soir à l'aéroport.

« J'ai été couronné deux fois champion du monde au cours de mes 16 années de carrière, dont 14 années sur le circuit de la Coupe du monde, mais il n'y a rien de comparable à une médaille olympique », a-t-il avoué.

« Ce furent sûrement mes plus beaux Jeux. À 34 ans, j'ai finalement atteint mon objectif. Il est certain que je ne serai pas à Sotchi en 2014. »

Cynthia Phaneuf satisfaite

Autre Québécoise à participer aux Jeux, Cynthia Phaneuf, de Contrecoeur, n'est pas revenue à la maison avec une médaille, mais elle était quand même satisfaite de sa performance (14e).

« J'aurais aimé terminer dans le top 10, mais je me console en pensant que j'ai battu ma meilleure note de la saison dans un programme libre (94,81) par près de cinq points », a-t-elle rappelé.

« J'avoue cependant que j'étais plus nerveuse jeudi. Je ne peux expliquer pourquoi. Probablement que j'ai voulu trop bien faire et que j'ai forcé la note. »

EN MANCHETTES

Nouvelles générales |

Fabrice de Pierrebou

Des contrats à la belle-famille du président de la STL montréal du doigt en 1995

Ce n'est pas d'hier que les contrats accordés par la Société de transport de Laval à la belle-famille de son président suscitent des interrogations.

PAGE 2

Spectacles | Maxime Demers

Polytechnique, favori aux prix Génie

Polytechnique part favori du 30^e gala des prix Génie, l'équivalent des Jutra à l'échelle canadienne.

PAGE 5



Sports | Marc de Foy

D'autres discussions cette semaine

Tout indique que Tomas Plekanec figure toujours dans les plans d'avenir du Canadien et que la direction de l'équipe espère le mettre sous contrat avant le début de la chasse aux joueurs autonomes.

PAGE 6

Des contrats à la belle-famille du président de la STL montrés du doigt en 1995

Ce n'est pas d'hier que les contrats accordés par la Société de transport de Laval à la belle-famille de son président suscitent des interrogations. En 1995, ceux-ci avaient été jugés « non conformes à l'esprit de la loi » lors d'un audit commandé par ministre Guy Chevrette, a appris Rue Frontenac.

Fabrice de Pierrebouurg

depierrebouurg@ruefrontenac.com

Le 4 mai 1995, le ministre des Affaires municipales avait chargé une firme de comptables agréés de rédiger un rapport sur « certaines opérations financières de la STL et de Ville de Laval ».

Dans leur rapport remis quelques mois plus tard et dont nous avons obtenu un exemplaire, on évoque un fournisseur « B », « compagnie de construction détenue par le beau-frère du président du conseil d'administration de la Société ».

Même si la compagnie en question n'est pas nommée clairement, il ne peut s'agir que d'une firme appartenant à la famille Mergl, qui a un lien familial avec Jean-Jacques Beldié.

Les Mergl sont des contributeurs importants et réguliers au Parti libéral du Québec ainsi qu'au parti PRO du maire Vaillancourt, selon ce qui apparaît dans les rapports financiers que Rue Frontenac a consultés.

M. Beldié est aussi conseiller du quartier Laval-Les-Îles.

Selon les calculs de la firme comptable, la compagnie du beau-frère de Jean-Jacques Beldié avait obtenu pour 771 600 \$ de contrats au cours des huit années précédant l'audit.

Pour contourner la phase des soumissions

Mais ceux-ci ont surtout « observé qu'à plusieurs reprises au cours de la même journée, plusieurs commandes inférieures à 5 000 \$ avaient été octroyées ».

Selon eux, cette manœuvre de fractionnement avait pour but de « contourner l'obligation de procéder à des demandes de soumission sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs ».

À cette époque, chaque dépense comprise entre 5 000 \$ et 50 000 \$ devait obligatoirement faire l'objet

d'une demande de soumission sur invitation. À titre de comparaison, la fourchette concernée aujourd'hui est de 25 000 à 100 000 \$.

« En plus de ne pas être conforme à l'esprit de la loi, concluent les auteurs du rapport, cette pratique de fractionnement des marchés va à l'encontre des objectifs généraux d'économie, d'efficacité et d'efficacité ».

La firme comptable s'était aussi attardée sur deux autres fournisseurs de la Ville, une quincaillerie dont les deux actionnaires étaient les frères d'un conseiller municipal et une compagnie d'entretien détenue par la conjointe d'un cadre de la STL.

La Ville a pris les mesures nécessaires

Au bureau du maire Gilles Vaillancourt, on mentionne, dans un courriel envoyé à Rue Frontenac, qu'à la suite de la publication de ce rapport, la STL a adopté « plusieurs politiques administratives visant l'acquisition de biens et services » : adoption d'un code d'éthique, création d'un poste de vérificateur interne, d'un comité de vérification et d'un comité de finances, « tout en se conformant aux règles gouvernementales concernant l'octroi de contrats pour la fourniture de biens et de services professionnels ».

Nous avons aussi parlé avec Barbara Mergl, vice-présidente de Industries A. Mergl, firme qui est de longtemps en affaires avec la STL essentiellement comme fournisseur d'abribus. Son président actuel, selon le Registre des entreprises du Québec, est Anthony Mergl, beau-frère de Jean-Jacques Beldié.

Madame Mergl n'était pas présente au sein de la compagnie en 1995, mais elle semblait étonnée de la somme totale des contrats dévoilés par la firme comptable.

« S'il n'y avait que la STL, je fermerais mes portes. [...] Je suis obligé de me diversifier, entre autres

dans la structure d'acier, car je n'ai pas assez de contrats. »

Elle précise aussi que du fait du faible nombre de concurrents sur ce marché, « les tendances de prix sont grosso modo les mêmes ».

Coupables de complot en 2000

Une des compagnies de la famille Mergl a aussi eu des démêlés avec le Bureau de la concurrence en 2000.

La compagnie Nepcon inc. et cinq autres entreprises ont « plaidé coupable relativement à un complot dans l'industrie du déneigement » dans la région de Montréal.

« L'infraction concernait une entente de partage de marché des contrats de déneigement octroyés par le ministère des Transports du Québec pour la saison 1997-1998, avait alors précisé l'organisme fédéral. La valeur totale des contrats concernés était d'environ 4,6 millions de dollars. »

Le 29 octobre 2009, Rue Frontenac s'était penché sur les contrats accordés ces dernières années par la Ville de Laval ainsi que par la STL aux compagnies Nepcon, Construction Mergad inc. et Industries A. Mergl, appartenant toutes à la belle-famille de Jean-Jacques Beldié, conseiller

municipal du district Laval-Les-Îles.

À cette époque, Jean-Jacques Beldié s'est défendu bec et ongles d'avoir favorisé sa famille par sa présence, de quelque manière que ce soit : « En apparence, poursuit-il, ça semble les aider, mais ça leur nuit plus que je sois là. Ils font leurs affaires et je fais les miennes. Si on me dit le contraire, je démissionne de tout. »

Jean-Jacques Beldié a été interrogé sur ces propos par un citoyen lors du conseil de Ville du 1er février 2010. Le conseiller a répliqué en accusant le journaliste de RueFrontenac.com d'avoir mal transcrit ses paroles.

Lors de l'entrevue qu'elle nous a accordée, Barbara Mergl a insisté sur le fait que l'appel d'offres pour la fourniture d'abribus auquel sa compagnie a participé l'an passé avait été « très rigoureux ». « Nous l'avons emporté et étions 40 000 \$ en dessous des compétiteurs », a-t-elle affirmé.

Au bureau du maire Gilles Vaillancourt, on rappelle que la Ville de Laval ne peut pas boycotter une firme qui aurait des antécédents controversés : « Comme vous devez le savoir, nous écrit Amélie Cliche, sa porte-parole, une ville ne peut octroyer un contrat à un autre qu'au plus bas soumissionnaire conforme. »



La caricature du jour

14 MÉDAILLES D'OR POUR LE CANADA



4% D'AUGMENTATION SUR TROIS ANS

Les pompiers de Montréal ne le prennent pas

Le torchon risque de brûler de nouveau entre Montréal et ses 2 300 pompiers à la suite de la décision rendue lundi par un arbitre sur les conditions salariales des sapeurs.



« Nous sommes très insatisfaits », a déclaré à RueFrontenac.com le président de l'Association des pompiers de Montréal, Perry Bisson, après être passé au travers de la décision de 60 pages.

Après des mois de travail, la décision tant attendue fixant les conditions salariales des pompiers a été rendue lundi. Me François Hamelin a ainsi tranché : 0% d'augmentation pour 2007, 2% pour 2008 et 2% pour 2009. Même si l'année 2010 fait partie de la prochaine négociation, l'arbitre s'est également avancé avec une hausse de 2,8%.

La hausse de 4% sur trois ans respecte le cadre financier de la ville dont le maire, Gérald Tremblay, s'est dit satisfait de la décision lundi en conférence de presse. En revanche, les pompiers, qui réclamaient une augmentation de 7% sur trois ans,

sont extrêmement déçus.

« 0% en 2007, il n'y a rien qui justifie une telle décision au niveau économique. En 2007, la ville avait cumulé l'un des plus importants surplus des dix dernières années. Et cette année-là, les cadres de l'état-major du service ont eu des hausses de 2,3%. Pourquoi les pompiers devraient avoir 0% » ? demande Perry Bisson.

Quant à l'augmentation de 2,8%

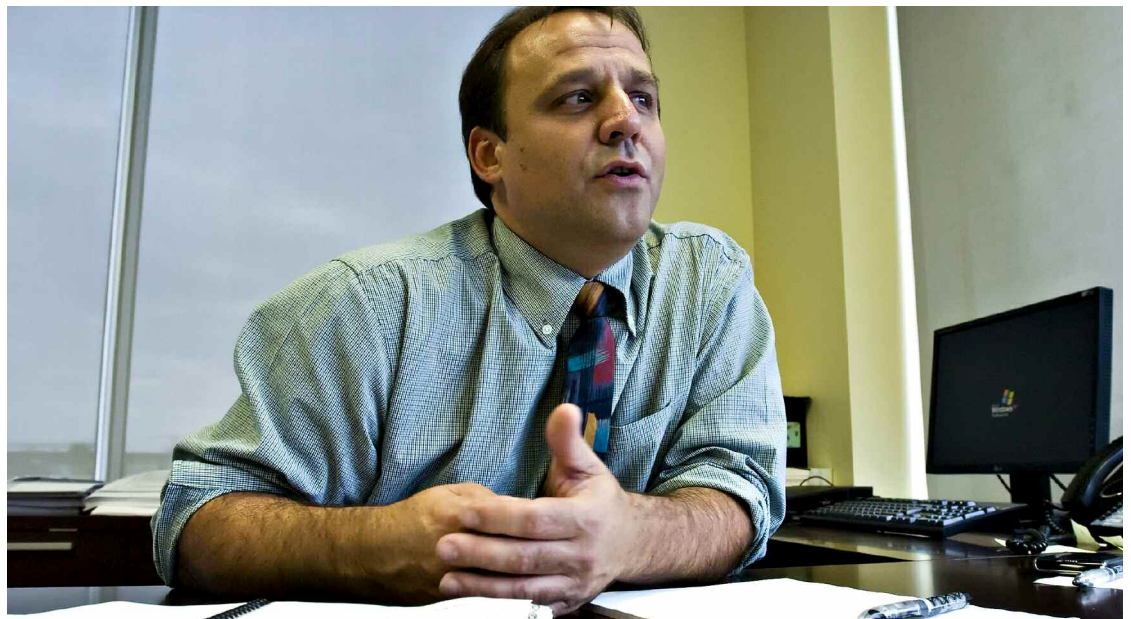
en 2010 fixée par l'arbitre, le chef syndical affirme qu'elle n'a aucune force. « Il n'avait aucune juridiction pour toucher à 2010. Cette année-là fait partie d'une autre convention collective et d'une autre négociation », poursuit M. Bisson, qui n'a pas l'intention de s'y conformer.

De son côté, le maire Tremblay s'est également dit en désaccord avec cette hausse qui ne respecte pas le cadre financier de la ville. « La ville n'a pas d'argent », a-t-il dit, faisant valoir que si cette augmentation représente une somme de 1,5 M\$ pour les pompiers, elle s'élève-

rait à 16 M\$ si elle s'appliquait à tous les employés de la ville.

Gérald Tremblay a cependant indiqué que la ville s'y conformerait mais qu'elle récupérerait cette augmentation lors des négociations portant sur les conditions salariales des années 2011 et 2012.

Les relations sont tendues depuis des années entre Montréal et ses 2 300 pompiers. Il ne faudrait pas être surpris si les moyens de pression, qui avaient été suspendus le temps que l'arbitre se penche sur le dossier, reprennent à court ou moyen terme.



Le président de l'Association des pompiers de Montréal, Perry Bisson, est très insatisfait de la décision de l'arbitre. PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE.

BOGUE MAJEUR POUR LA PLAYSTATION

Dur début de semaine de relâche pour les amateurs de jeux vidéo, en particulier ceux qui comptaient sur une PlayStation 3 pour se divertir. Depuis tard dimanche soir, un bogue majeur empêche la plupart des utilisateurs de jouer.

Jean-François Codère
coderejf@ruefrontenac.com

Le bogue est si sérieux que pour la première fois, de mémoire d'homme, le fabricant de la console, Sony, suggère à ses clients de ne tout simplement pas l'utiliser pour l'instant, de peur qu'ils ne perdent des données de façon irrémédiable.

Il semble que seuls les propriétaires des « anciennes » PS3, celles de gros format, soient affectés. Les

propriétaires de la plus récente version « Slim » s'en tirent. Selon les informations rendues publiques par Sony dans son blogue officiel, ce serait l'horloge interne de ces consoles qui ferait défaut.

Visiblement, cette horloge a eu de la difficulté à faire la transition entre le 28 février et le 1er mars, mais même un appel à un porte-parole de l'entreprise n'a pas permis

d'en apprendre davantage.

Le bogue survient dès que la console tente de se relier par Internet au PlayStation Network. Même le jeu en local (sans connexion à Internet) est affecté parce que la console cherche généralement à vérifier si des mises à jour sont disponibles avant de lancer le jeu. La seule solution consiste à désactiver la connexion à Internet.

MÉTRO DE MONTRÉAL

Les Chinois reviennent à la charge avec leur projet sur rail

Même si elle propose des wagons montés sur roues d'acier plutôt que sur pneumatiques, l'entreprise chinoise Zhuzhou Electric Locomotive (ZELC) ne lâche pas le morceau pour obtenir le contrat de remplacement des voitures de métro à Montréal et a répondu lundi à l'avis public international lancé par la STM en janvier.



L'entreprise, qui a attendu la date limite du 1er mars pour faire parvenir sa réponse à la société de transport, revient à la charge avec son offre de fournir des voitures de métro roulant sur rail, affirmant que cette technologie permettra de réaliser des économies de 1,5 milliard\$ par rapport au projet original.

Une proposition qui ne corres-

pond pas aux critères de l'avis public de la STM qui stipule clairement que « La commande de base est de 765 voitures de métro sur pneumatiques et est assortie d'une option d'acquérir jusqu'à 288 voitures additionnelles. »

Dans une lettre écrite début février par l'avocat Guy Du Pont, du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg, à son homologue Julius Grey, qui représente les intérêts de l'associé des Chinois à Montréal, la firme CPCS Technologies, on peut y lire que « ZELC ne peut exiger que la STM redéfinisse ses besoins et ceux de ses utilisateurs, change le produit qu'elle exploite avec succès depuis 40 ans (...) et qu'elle modifie radicalement ses spécifications techniques. »

Conformité des offres à l'étude

Le fabricant chinois revient mal-

gré tout à la charge avec sa proposition de métro avec roues d'acier plutôt que sur pneumatiques et demande à la STM de « revoir ses exigences dans le cadre d'un véritable appel d'offre international ».

La lutte entre ZELC et la STM a débuté avant les Fêtes alors que la société de transport était en discussion finale avec Bombardier-Alstom.

L'entreprise chinoise a alors affirmé qu'elle n'avait pas été informée de l'appel d'offre lancé pour le renouvellement des voitures de métro, malgré un avis international émis en 2008. À la suite de cette sortie, la STM a décidé d'émettre un nouvel avis le 22 janvier.

À l'expiration du délai fixé, la STM avait reçu deux nouvelles expressions d'intérêt : l'une de la part de l'espagnole Construcciones Y Auxiliar De Ferrocarriles, S.A. (CAF) et l'autre de la part de la Société Locomotive Électrique ZhuZhou CSR.

Refusant de commenter la situation, la STM a émis un communiqué dans lequel elle affirme qu'elle « procédera avec rigueur et diligence à l'analyse des documents soumis (...) aux fins de vérifier si les expressions



PHOTO D'ARCHIVES

d'intérêt déposées sont conformes aux exigences formulées dans l'avis public international, notamment en ce qui concerne : la technologie demandée (dont des voitures sur pneumatiques), le contenu canadien (60 %), la capacité technique et financière et les délais de livraison. »

Les aînés, des victimes faciles pour les fraudeurs

Selon un sondage réalisé par Visa, 16 % des gens de 50 ans et plus ont été victimes de fraude bancaire ou d'un vol de leurs renseignements personnels et ils n'ont qu'eux à blâmer, puisque la majorité des consommateurs de cet âge sont imprudents.

Écrit par RueFrontenac.com

L'enquête réalisée auprès de 1 003 répondants de ce groupe d'âge révèle « que plus de 40 % des aînés canadiens admettent avoir un comportement peu sécuritaire qui met à risque leurs renseignements fi-

nanciers personnels ». Le sondage signale également que parmi les gens qui ont été victimes de fraude, à peine une personne sur cinq a osé en parler avec un membre de sa famille ou un ami.

Des exemples d'imprudence ? Une proportion de 22 % des personnes ont affirmé avoir divulgué leur numéro d'identification personnel (NIP) à un membre de la famille ou à un ami et 18 % sont même allés jusqu'à leur prêter leur carte de débit ou de crédit. Mais encore, 7 % des répondants conservent leur NIP par écrit dans leur portefeuille ou leur sac à main.

« Même (...) s'ils sont préoccupés

par le vol d'identité et que 65 % d'entre eux pensent que le problème de la fraude par carte peut empirer, les résultats du sondage nous indiquent que les aînés canadiens s'exposent à des risques de fraude sans raison », a indiqué le responsable du Risque du système de paiement de Visa Canada, Gord Jamieson.

Pour prévenir les fraudes, Visa offre des conseils aux aînés pour les aider à se protéger et à protéger leurs renseignements financiers personnels :

- 1) Toujours créer un NIP difficile à deviner ;
- 2) Si ce n'est pas vous qui est à

l'origine de l'appel, ne jamais révéler de renseignements personnels au téléphone ;

3) Ne jamais divulguer son NIP à qui que ce soit ;

4) Ne jamais conserver son NIP par écrit dans son portefeuille ou son sac à main ;

5) Ne jamais accepter un « essai gratuit » ou un « échantillon » sans lire d'abord les conditions, car celles-ci peuvent renfermer des frais cachés ;

6) N'hésitez pas à parler à un membre de votre famille, un ami ou un responsable de votre banque si vous êtes victime d'une fraude ou que vous avez des questions.

Polytechnique, favori aux prix Génie

Polytechnique part favori du 30e gala des prix Génie, l'équivalent des Jutra à l'échelle canadienne. Le film de Denis Villeneuve a récolté un total de onze nominations, notamment dans les catégories meilleur film, meilleure réalisation et meilleur scénario original.



NURSE.FIGHTER.BOY, Before Tomorrow et Grande Ourse : La Clé des possibles suivent avec respectivement dix, neuf et huit mentions.

La liste des finalistes aux prix Génie a été dévoilée lundi matin par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, qui organise la cérémonie.

Ces dernières années, cette remise de prix a souvent pris des allures de répétition des Jutra tant les Québécois dominaient les nominations et les listes de finalistes tendaient à se ressembler.

Or, depuis deux ans, le cinéma canadien-anglais reprend du poil de la bête (les deux derniers galas se sont conclus par les triomphes de Paschendale et de Away from Her) et le Québec semble vouloir se détacher de cette soirée toujours hantée par le fameux problème des deux solitudes (francophone et anglophone).

Ainsi, comme le révélait La Presse lundi matin, certains producteurs québécois, dont celui de Dédé à travers les brumes – un des titres les plus nommés aux Jutra cette année –, ont décidé de ne pas inscrire leurs films aux Génies pour diverses raisons (absence de visibilité, coût élevé des inscriptions).

Cela n'empêche toutefois pas le Québec de bien s'illustrer encore une fois au tableau des finalistes. Au total, 91 Québécois ont décroché une nomination dans une des 21 catégories du gala. Outre Polytechnique et Grande Ourse : La Clé des possibles, sept films québécois ont obtenu au moins une mention : 5150, rue des Ormes (cinq), 1981 (quatre), Love and Savagery (quatre), 3 Saisons (trois), De père en flic (trois), Les Grandes Chaleurs (deux), Babine (deux) et Les Doigts croches (une). Le documentaire Les Dames en bleu, de Claude Demers, est quant à lui en lice pour le Génie du meilleur long métrage documentaire.

Par contre, il semble que les films en langue anglaise s'illustrent davantage dans les catégories les plus importantes. Par exemple, 3 Saisons, du Montréalais Jim Donovan, se retrouve finaliste pour le Génie du meilleur film alors qu'il a totalement été ignoré aux Jutra. Les drames canadiens anglais Fifty Dead Men Walking et NURSE.FIGHTER.BOY font quant à eux belle figure en réussissant chacun le triplé meilleur film/meilleur scénario/meilleur réalisateur.

En revanche, Atom Egoyan, qui a dans le passé souvent triomphé aux Génies, n'a obtenu que deux nominations pour son film Adoration, une pour le scénario et l'autre pour le meilleur acteur de soutien (Scott Speedman).

Enfin, soulignons que deux films québécois sont déjà assurés de gagner un prix. Xavier Dolan (J'ai tué ma mère) recevra en effet le prix Claude-Jutra, remis au réalisateur du meilleur premier film. Et la Bobine d'or (décernée au film ayant récolté les meilleures recettes au box-office) sera attribuée à la comédie De père en flic (plus de 10,5 millions de dollars aux guichets). Un Génie spécial sera également décerné à Mel Hoppenheim pour l'ensemble de sa carrière.

Le 30e gala des prix Génie se tiendra le 12 avril à Toronto.



PHOTO D'ARCHIVES

Voici la liste des principaux finalistes :

Meilleur film :

- › 3 Saisons
- › Before Tomorrow
- › Fifty Dead Men Walking
- › NURSE.FIGHTER.BOY
- › Polytechnique

Meilleure réalisation :

- › Marie-Hélène Cousineau et Madeline Piujuq Ivalu (Before Tomorrow)
- › Kari Skogland (Fifty Dead Men Walking)
- › Charles Officer (NURSE.FIGHTER.BOY)
- › Denis Villeneuve (Polytechnique)
- › Bruce McDonald (Pontypool)

Meilleur scénario :

- › Atom Egoyan (Adoration)
- › Émile Gaudreault, Ian Lauzon (De père en flic)
- › Charles Officer et Ingrid Veninger (NURSE.FIGHTER.BOY)
- › Jacques Davidts (Polytechnique)
- › David Bezmozgis (Victoria Day)

Meilleur acteur dans un premier rôle :

- › Jean-Carl Boucher (1981)
- › Paul Dylan Ivalu (Before Tomorrow)
- › Joshua Jackson (One Week)

- › Clark Johnson (NURSE.FIGHTER.BOY)
- › Stephen McHattie (Pontypool)

Meilleure actrice dans un premier rôle

- › Madeline Piujuq Ivalu (Before Tomorrow)
- › Karen Leblanc (NURSE.FIGHTER.BOY)
- › Carinne Leduc (3 Saisons)
- › Gabrielle Rose (Mothers & Daughters)
- › Karine Vanasse (Polytechnique)

Meilleur acteur dans un rôle de soutien

- › Patrick Drolet (De père en flic)
- › John Dunsworth (Trailer Park Boys : Countdown to Liquor Day)
- › Maxim Gaudette (Polytechnique)
- › Rémy Girard (De père en flic)
- › Scott Speedman (Adoration)

Meilleure actrice dans un rôle de soutien :

- › Martha Burns (Love & Savagery)
- › Isabel Richer (Babine)
- › Sonia Vachon (5150, rue des Ormes)
- › Marie Brassard (Les Grandes Chaleurs)
- › Liane Balaban (One Week)

Markov aura-t-il la force d'aider le Canadien ?

Prêt, pas prêt, le Canadien retournera au jeu mardi soir, après une pause de 16 jours sans match. Et, cette fois-ci, il n'y aura pas de revenez-y. Ça passe ou ça casse !



Le calendrier ne sera pas un caedau. Pas sûr que Jacques Martin est ravi du voyage qui attend son équipe, comme entrée en matière.

« On va s'adapter, a-t-il dit avant le départ pour Boston, lundi après-midi.

« Chaque match sera capital. Au départ, on disputera un match de quatre points contre les Bruins, qui nous devançant par un point.

« Ce sera important de commencer le voyage du bon pied. »

Pas facile de rester en santé

Le Tricolore aurait besoin d'un Andrei Markov en grande forme, mais le chef de file de la brigade défensive tire de la patte.

« Je me sens bien, a-t-il affirmé dans un premier temps, après la séance d'entraînement.

« Les six prochaines semaines seront ardues. On aura un gros défi à relever. On devra se battre à chaque match.

« Pour ce qui est de ma condition, je me sentirai mieux demain (mardi). »

Le vétéran défenseur confirme donc nos doutes.

Ce n'est pas le vrai Markov qu'on a vu aux Jeux de Vancouver. Pas plus qu'on ne le sentait dans son élément avant la pause olympique.

« Je n'étais pas à mon plein potentiel à Vancouver, a-t-il avoué quand on lui a posé la question.

« Les saisons sont longues. Ce n'est pas facile d'être en santé à chaque match. Mais ça fait partie du métier. On n'y peut rien. »

Markov est revenu au jeu plus vite que prévu après avoir subi une sérieuse lacération à un tendon de la jambe gauche lors du premier match de la saison, à Toronto.

La durée de son absence était estimée entre trois et quatre mois, mais il est revenu au jeu après deux mois et demi.

Transporté par l'adrénaline, il a exercé un impact dès son retour, marquant trois buts, totalisant 11 points et conservant un différentiel de plus cinq à ses sept premiers matchs.

Les choses se sont compliquées ensuite. À ses 18 dernières rencontres, Markov n'a pu faire mieux qu'obtenir sept mentions d'aide, compilant une fiche de moins quatre.

Certains diront qu'il aurait dû oublier les Jeux olympiques afin de se reposer. Mais le comité des médecins de la Ligue nationale qui se trouvait à Vancouver lui a permis de jouer, ce qu'il n'a pas fait dans le cas d'Andrei Kostitsyn.

Comment réagiront Andrei K. et Pouliot ?

On peut penser qu'Andrei K. est en bonne condition après six jours de remise en forme. Même chose pour Benoit Pouliot qui a eu trois semaines pour soigner une blessure aux côtes.

« J'espère qu'Andrei pourra afficher le même rythme qui l'animait avant sa blessure, a commenté Martin.

« On lui a demandé de déployer beaucoup d'intensité dans les entraînements depuis notre retour sur glace. Il a été absent deux mois. »

Kostitsyn semble avoir bien capté le message, car il s'entraîne avec ardeur. Il formait un trio avec Tomas Plekanec et son frère Sergei lors de l'entraînement de lundi.

« Pouliot a été à l'écart du jeu moins longtemps (dernière semaine avant la pause olympique), a repris Martin.

« Ça ne devrait pas poser un problème dans son cas. »

Price se rachètera-t-il ?

Reste Carey Price, le choix de Martin pour affronter les Bruins. « Mon but est de bien jouer d'ici



Andrei Markov est-il suffisamment en forme pour aider le Canadien dans le dernier droit de la saison? PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

à la fin de la saison, a-t-il déclaré.

« J'ai connu de bons moments plus tôt dans la saison, mais je n'ai pas été aussi bon que je l'aurais voulu.

« L'équipe devra trimer dur jusqu'à

la fin de la saison. Nous sommes engagés dans une lutte serrée et les équipes qui rafleront les dernières places donnant accès aux séries seront celles qui le mériteront. »

CONTRAT DE PLEKANEC

LES DISCUSSIONS REPRENDRONT CETTE SEMAINE

Tout indique que Tomas Plekanec figure toujours dans les plans d'avenir du Canadien et que la direction de l'équipe espère le mettre sous contrat avant le début de la chasse aux joueurs autonomes.

Marc de Foy

defoym@ruefrontenac.com

Pierre Gauthier s'est entretenu à nouveau avec le conseiller d'affaire du premier marqueur de son équipe.

« Nous avons discuté durant la pause olympique et convenu de reprendre les pourparlers après l'heure de tombée des transactions », a fait savoir Rick Curran, lorsque joint par Rue Frontenac.com, lundi.

Gauthier est du voyage à Boston, où le Tricolore renouera avec la com-

pétition mardi contre les Bruins. Il y demeurera jusqu'à la conclusion de la période des transactions fixée à 15 heures, heure de l'Est, mercredi.

De là, il se rendra en Californie, où le Canadien entreprendra une série de trois matchs en quatre jours, à compter de jeudi.



PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Brodeur: «Roberto (Luongo) n'a pas raté sa chance»

Martin Brodeur a obtenu ce qu'il voulait à Vancouver, soit une deuxième médaille d'or olympique. Mais il va sans dire que cette dernière ne lui a pas apporté autant de satisfaction que celle remportée aux Jeux olympiques de 2002, alors qu'il avait été l'une des vedettes de l'équipe canadienne.



Cette fois-ci, Brodeur a dû céder son poste à Roberto Luongo après la défaite de 5 à 3 subie contre les Américains en ronde préliminaire. Il n'est pas du genre à apprécier le rôle de gardien auxiliaire, une situation qu'il n'avait pas vécue sur une base régulière depuis les Jeux olympiques de 1998 à Nagano, quand Patrick Roy avait disputé tous les matchs du tournoi pour l'équipe Canada.

Il ne se sentait pas comme un membre à part entière

De retour à l'entraînement avec les Devils du New Jersey lundi à San Jose, Brodeur a rencontré les médias qui suivent l'équipe et il n'a pas cherché à cacher ses états d'âme. Un long texte a été publié sur le site Internet du Newark Star-Ledger sous la plume de Rich Chere.

Interrogé à savoir si cette deuxième médaille d'or avait autant de valeur à ses yeux que la première, le gardien de 37 ans a répondu : « Non. Ce fut difficile. Lorsque tu ne joues pas, tu ne te sens pas comme étant un membre à part entière de l'équipe. J'ai appuyé mes coéquipiers du mieux que j'ai pu et je me réjouis de cette conquête de la médaille d'or.

« C'est toutefois bien différent lorsque ton rôle est de donner des tapes sur les fesses à tes coéquipiers lorsqu'ils reviennent au banc. J'étais comme le «fan» numéro 1 de l'équipe ! »

Luongo n'a pas raté sa chance

Brodeur se dit cependant heureux

pour Roberto Luongo, les deux athlètes de Saint-Léonard entretenant de bonnes relations.

« Il a disputé un fort match dimanche, a-t-il souligné. Je savais que si je connaissais une mauvaise sortie, les dirigeants avaient le luxe de me remplacer par Roberto. Il a su profiter de l'occasion qui lui a été offerte de jouer et c'est toujours le résultat final qui compte.

« Aux Jeux de 2002, j'avais été appelé à remplacer Curtis Joseph après une défaite et j'avais ensuite gardé le filet jusqu'à ce qu'on remporte la médaille d'or.

« À Vancouver, c'est Roberto qui a vécu cette expérience. Il attendait son tour et il n'a pas raté sa chance. Le temps était venu pour un gardien plus jeune que moi de briller aux Jeux olympiques. »

L'équipe d'abord

Orgueilleux, Brodeur ne cache pas qu'il aurait aimé contribuer davantage aux succès de l'équipe canadienne. Il aurait apprécié qu'on lui donne une chance de se racher après son match difficile contre les Américains.

« On vit toutes sortes de situations au cours d'une carrière et il faut savoir s'adapter, a-t-il raconté. Ça ne peut pas toujours être rose. Lorsque les dirigeants de l'équipe ont pris la décision de me remplacer, j'étais mécontent. Mais j'ai dû accepter cette décision parce que l'équipe doit toujours passer en premier lieu.

« Je ne sais pas ce qui s'est écrit dans les médias, mais je tiens à dire que les dirigeants ont bien fait les choses avec moi, a-t-il poursuivi. Ça s'est bien passé à l'interne.

« Si je n'ai pas parlé aux journalistes par la suite, c'est parce qu'il était normal qu'ils adressent leurs questions à ceux qui participaient aux matchs... »

Lemaire lui suggère de tourner la page

Brodeur gardera néanmoins de

bons souvenirs de cette quatrième participation aux Jeux olympiques.

« On avait un bon groupe de gars et l'atmosphère était électrisante dans l'amphithéâtre. C'est toujours gratifiant pour un athlète de faire partie d'une équipe gagnante. J'ai toujours aimé étudier le jeu et j'ai fort apprécié le travail de plusieurs de nos jeunes joueurs. J'étais fier de faire partie de la même équipe que Sidney Crosby. »

Jacques Lemaire, l'un des adjoints de Mike Babcock, a reconnu que la pilule ne fut pas facile à avaler pour Brodeur.

« Je lui ai parlé et c'était difficile pour Martin parce qu'il y avait 15 membres de sa famille qui s'étaient déplacés à Vancouver pour le voir jouer, a indiqué l'entraîneur en chef des Devils. Martin n'a pas aimé la décision qu'on a prise, mais il l'a acceptée.

« Il doit maintenant mettre ça derrière lui et c'est pourquoi je voulais qu'il rejoigne les rangs des Devils le plus rapidement possible en voyageant dimanche soir. »

Il est frais et dispos

Brodeur a fait preuve d'un peu d'humour durant l'entrevue.



PHOTO REUTERS

« Le bon côté des choses, c'est que je suis bien reposé. Pendant quelques matchs, je ne devrais pas entendre les journalistes dire que je suis fatigué parce que je joue trop souvent. Je suis content d'être de retour avec les Devils et j'ai hâte d'amorcer le dernier droit de la saison. Ça s'annonce excitant. »

Il a souligné que ses coéquipiers Zach Parise et Jamie Langenbrunner lui ont demandé des conseils pour déjouer Luongo avant la finale.

« Je leur ai répondu : Je vous en aurais bien donné si vous ne m'aviez pas cloué sur le banc ! »

16,6 millions des Canadiens ont vu LE match!

Un record de 16,6 millions de téléspectateurs ont regardé, dimanche, la victoire du Canada contre les États-Unis en finale au hockey.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Le consortium des télédiffuseurs olympiques qui comprend CTV, TSN, SPORTSNET, RDS et le canal V estime que c'est près d'un Cana-

dien sur deux.

La répartition entre l'auditoire anglophone et francophone reste à déterminer.

Une pointe de 14,3 millions a été enregistrée en fin de match.

Bien sûr que ce résultat coiffe le classement des cotes d'écoute de l'ensemble des Jeux.

Les cérémonies de fermeture en soirée ont pris la deuxième place avec 14,3 millions de personnes devant leur appareil.

Sidney Crosby : une légende à 22 ans

Une chronique de **ANDRÉ ROUSSEAU** | rousseau@ruefrontenac.com



Comme des millions de Canadiens, jeunes et moins jeunes, j'ai grandement apprécié les performances de nos athlètes aux Jeux olympiques de Vancouver.

Le programme « À nous le podium » a si bien fonctionné que le « plus meilleur pays du monde », comme dirait Jean Chrétien, a établi un record des Jeux d'hiver avec 14 médailles d'or. Mille fois bravo !

Les Canadiens ont parfaitement raison d'être fiers de leurs athlètes et de souhaiter que le programme olympique soit maintenu malgré un contexte économique difficile.

Ce qui a fini par me taper sur les nerfs, c'est cet élan de nationalisme qui a marqué la fin des Jeux.

Dimanche soir, j'ai cru faire une indigestion de feuilles d'érable avant de fermer le téléviseur !

Dites-moi, les Jeux de Vancouver étaient-ils une série de compétitions sportives internationales ou un outil de promotion pour le fédéralisme canadien ?

Cela dit, chapeau à tous nos Alexandre Bilodeau, Joannie Rochette, Charles Hamelin, Jasey Jay Anderson, Alex Harvey, Clara Hughes et Sidney Crosby pour nous avoir fait vivre des moments inoubliables.

Chapeau également au comité organisateur et à ses 18 000 bénévoles.

O Canada, we stand on guard for thee !

Crosby : légende à 22 ans

Si vous ne croyiez pas que la victoire aurait pu aller d'un côté comme de l'autre, c'est que vous aviez un gros parti pris pour le Canada.

Au lieu d'attaquer pour s'assurer la victoire, la troupe de Mike Babcock a joué sur les talons en troisième période et le rapide Zach Parisé s'est chargé de niveler la marque et de forcer une prolongation.

Une vive inquiétude s'est alors emparée des amateurs de hockey de Terre-Neuve à l'île de Vancouver, mais Sidney Crosby (qui d'autre ?) a saisi une passe de Jarome Iginla avant de tromper la vigilance de Ryan Miller avec un tir sans avertissement.

L'ancien porte-couleurs de l'Océanic de Rimouski a le don de s'illustrer dans les moments critiques. C'est la marque de tous les grands champions, peu importe la discipline.

À 22 ans, l'orgueil des Maritimes

a déjà gagné une coupe Stanley et une médaille d'or aux Jeux olympiques. Il ne jouerait plus une seule partie qu'il serait quand même une légende du hockey pour le restant de ses jours.

Heureusement pour nous, Crosby a quinze bonnes années devant lui et il n'a pas fini de nous en faire voir de toutes les couleurs.

Quand est-ce qu'on pourra applaudir un joueur de cette trempe à Montréal ? Maudit que ça serait plaisant !

D'autre part, on ne peut que sympathiser avec Ryan Miller et ses coéquipiers de l'équipe américaine. Ils ont donné tout ce qu'ils avaient dans le ventre et ils ont bien failli causer une surprise semblable à celle de 1980 à Lake Placid.

Dans le calepin

- **RON WILSON**, entraîneur de l'équipe américaine, va s'ennuyer de sa mère lorsqu'il retournera derrière le banc des MAPLE LEAFS !

- **JAROME IGINLA**, qui a préparé le but gagnant de **SIDNEY CROSBY**, avait aussi joué un rôle majeur dans la victoire du Canada à **SALT LAKE CITY**, en 2002.

- Plus personne ne pourra accuser **ROBERTO LUONGO** de ne pas être un gagnant. Il a fort bien relevé le défi après avoir remplacé **MARTIN BRODEUR**. Roberto est imposant devant le filet et les gens de **VANCOUVER** l'adorent.

- **MIKE BABCOCK** a vu la chance lui sourire en arborant la cravate des Redmen de **McGILL**, son alma mater. Il a pris sa meilleure décision du tournoi quand il a réuni **BRENDEN MORROW**, **Corey Perry** et **Ryan Getzlaf**.

- Ne croyez-vous pas que **VINCENT LECAVALIER** et **MARTIN SAINT-LOUIS** auraient pu faire mieux que **JOE THORNTON** et **DANY HEATLEY** ?

- Le jeune **JONATHAN TOEWS** a peut-être été le meilleur joueur du Canada durant ce tournoi. Il a tout un avenir devant lui. Il en va de même pour **DREW DOUGHTY**, **Shea Weber**, **Ryan Getzlaf** et **Corey Perry**.

- **STEVE YZERMAN**, directeur général de la formation canadienne, était l'idole de **SIDNEY CROSBY** durant sa jeunesse. Peu démonstratif de nature, Yzerman semblait drôlement soulagé quand il a vu le joueur des Penguins sceller l'issue du match.



Sidney Crosby déjoue le gardien américain Ryan Miller pour procurer la médaille d'or au Canada.

PHOTO REUTERS

Un conflit qui s'éternise

Déjà plus de 400 jours que nous sommes en **LOCK-OUT**. Quatre cent jours à nous creuser les méninges et à vivre dans **L'INCERTITUDE** la plus totale pendant que **Le Journal de Montréal** est publié quand même tous les jours. Dans un pays qui se respecte, aucune entreprise de presse ne devrait vivre un tel **CAUCHEMAR**. Comme l'aurait si bien dit le regretté **JACQUES BEAUCHAMP** : « Mon cher Pierre Karl, ça n'a pas de crise de bon sens, cette affaire-là ! »

Les coulisses du sport

- L'Anglais **IAN POULTER** a grimpé au cinquième rang à l'échelle mondiale à la suite de sa victoire au championnat match play présenté en Arizona. Le golfeur de 34 ans a déjà déclaré qu'il serait capable de rivaliser avec **TIGER WOODS** pour le titre de numéro un une fois qu'il aurait atteint son apogée. Il ne manque surtout pas de talent et il a maintenant une plus grande confiance en ses moyens. Il sera un joueur-clé pour l'équipe européenne lors du tournoi de la coupe **RYDER**, l'automne prochain au pays de Galles.

- La saison 2010 sera la dernière de **CITO GASTON** comme gérant des **Blue Jays** de **TORONTO**. Il ne cache pas que la perte du lanceur étoile **ROY HALLADAY** va faire mal à son équipe. Ce dernier a profité de son statut de joueur autonome pour signer un riche contrat avec les **PHIL-**

LIES de **Philadelphie**.

- Les **VOLTIGEURS** de **Drummondville** font la pluie et le beau temps avec **JAKE ALLEN** devant le filet. Les autres vedettes de l'équipe sont **GABRIEL DUMONT** (44 buts), **Christophe DiDomenico** et **SEAN COUTURIER**, un futur choix de première ronde.

- **JOHN DALY**, l'enfant terrible de la **PGA**, a subi une opération à l'estomac afin de réduire son appétit. Il aurait déjà perdu une centaine de livres.

- Les allées du club **PEBBLE BEACH** ont été rétrécies en prévision du prochain **Omnium** des États-Unis. **JACK NICKLAUS** a toujours dit que s'il avait une dernière ronde à jouer avant de mourir, c'est à **Pebble Beach** qu'il la jouerait.

- Le vétéran journaliste **DANIEL CAZA** est en deuil de son frère, **Jean-Pierre**, membre du club de l'Île-de-Montréal. Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier à **Repentigny**. Nos condoléances à toute la famille.

- **ALAIN COUSINEAU**, président et directeur général de **LOTO-QUÉBEC**, est un ancien professeur en administration à l'Université de **SHERBROOKE**. Il a profité de son récent passage en **Estrie** pour revoir plusieurs amis et connaissances.

- **RAËL** aurait écrit une lettre à **TIGER WOODS** lui demandant de cesser de s'excuser publiquement pour ses aventures extraconjugales. Pensez-en ce que vous voulez.